

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE
DU 2 MARS 2023, GRANDE SALLE
DE CHÂTEAU-D'ŒX

Santé et soins au Pays-d'Enhaut

C'est dans une salle comble que s'est déroulée la séance d'information publique du Pôle Santé du Pays-d'Enhaut, au sujet de la situation actuelle et l'avenir de l'hôpital de Château-d'Œx.

Animée par un modérateur extérieur, M. Xavier Pilloud, spécialiste en communication, la réunion débuta par la présentation des trois orateurs, MM. Vincent Matthys, directeur du Réseau Santé du Haut-Léman, Patrick Beetchen, membre du Conseil de fondation et Eric Fatio, président du Conseil de fondation.

Il fut rappelé, durant la présentation, que la situation compliquée des hôpitaux et du PSPE proviendrait de l'exigence de répondre aux besoins de santé d'une population vieillissante, du manque de personnel dans tous les domaines, de la disparité des salaires entre les cantons, des interventions ambulatoires en augmentation, du manque d'attractivité des postes et, sujet qui reviendra souvent dans les conversations, du financement des prestations. Depuis 30-40 ans, ce sont 40% des hôpitaux qui ont dû fermer leurs portes, passant de 174 en 2022 à 104 en 2021. Les lits stationnaires sont également gravement touchés, passant de 76 000 en 1980 à 38 000 en 2019. Selon des statistiques, ce sont plus de 40 000 infirmières et 5500 médecins qui manqueront dans nos secteurs hospitaliers en 2040.

Une enquête du système de soins local fut également menée concernant les besoins de santé de la population du Pays-d'Enhaut. Dans cette étude plusieurs problèmes ont été constatés, tels la polymorbidité (le Pays-d'Enhaut compte, parmi les régions vaudoises, celle qui a le plus de personnes âgées), les accidents liés à la pratique du sport ou du travail, les problèmes de santé mentale, les allergies, la médecine complémentaire, la population s'adressant tardivement pour être soignée ou ne voulant plus avoir affaire aux soins. Cette analyse a permis de mettre en place plusieurs projets et prestations sur les besoins de santé de notre communauté locale comme, par exemple:

- renforcement de la première ligne de soins (la plus importante): collaboration avec les cabinets de groupe et mise en avant de la médecine générale;
- renforcement de la deuxième ligne de soins: développement de consultations spécialisées comme le dépistage du cancer du sein et du colon, prévention de la santé pour le diabète, l'alcool, les stupéfiants, etc.;
- développement de l'enfance et de la jeunesse avec de la pédiatrie et pédopsychiatrie;
- collaboration avec les médecines complémentaires.
- développement de l'offre sur des bâtiments protégés.

Une reconstruction de l'hôpital, d'ici 2025, est aussi à prévoir dans les projets d'avenir. D'ailleurs, le nouvel EMS «Les Gentianes» fera son apparition début juin 2023, afin d'accueillir 50 résidents qui bénéficieront de soins et d'accompagnement 24h/24, avec la proximité immédiate d'une policlinique et d'un service d'urgences. La réouverture potentielle du bloc opératoire est aussi à prévoir.

La deuxième partie fut consacrée aux questions/réponses, entre les conférenciers (surtout pour le D^r Laurent Sandoz, directeur médical

PRESTATIONS ET AVENIR DU PÔLE SANTÉ

Conseil de Fondation et Direction répondent à nos questions

Le samedi 3 décembre 2022, le Conseil communal de Château-d'Œx adoptait un postulat Pradervand et consorts qui posait différentes questions à la Municipalité sur l'avenir de l'hôpital du Pays-d'Enhaut et lui suggérait d'inviter le Conseil de Fondation du Pôle Santé à organiser une séance d'information publique pour la population. Pour permettre un partage de la plus large information possible, nous avons posé des questions écrites précises au Conseil de fondation et à la Direction générale du PSPE. Eric Fatio, au nom de la Fondation, et Pascale Castellani, Directrice générale, font donc le point sur les sujets actuels et les projets d'avenir. Ces réponses reprennent et complètent celles faites lors de la séance publique du 2 mars 2023.

du PSPE et M^{me} Pascale Castellani, directrice générale) et les participants. Un thème revenu plusieurs fois, quelles sont les prestations proposées, à l'heure actuelle, à l'hôpital? Le Docteur Sandoz, en liste quelques-unes: mise à disposition de dix lits exploitables en médecine interne ou en centre de réadaptation, hospitalisation de patients ayant des problèmes chirurgicaux ne nécessitant pas d'opération, accès aux soins palliatifs et aux urgences ouvertes 24h/24, 7j/7, mise à disposition d'une polyclinique, d'un centre de dialyse, d'un centre de physiothérapie, d'un laboratoire d'analyses et d'un centre de radiologie, possibilité d'effectuer des traitements d'oncologie ambulatoire, nombreuses consultations spécialisées telles la cardiologie, l'urologie, la gynécologie, la dermatologie, la chirurgie générale, l'orthopédie, la diabétologie et la diététique, sans oublier les services en EMS et du CMS (aide de soins à domicile).

Abordés également les sujets de la fermeture de la piscine qui, pour des raisons financières et infrastructurelles, n'ouvrira pas ses portes à l'avenir; le coût et la difficulté de mettre à disposition des transports pour des consultations à Lausanne ou Rennaz (difficulté à trouver des bénévoles); l'importante différence salariale avec nos voisins fribourgeois; le manque de logements protégés; la possibilité future de collaborer avec les médecines complémentaires; la déception de ne plus pouvoir faire la campagne de dépistage du cancer du sein depuis 2016 (mais les mammographies de contrôle sont toujours réalisées); la faisabilité d'une collaboration intercantonale en matière de soins et santé avec le Sannenland et la Gruyère et de solliciter l'aide financière aux différentes Communes du Pays-d'Enhaut.

Pour conclure, suite à ce premier échange d'informations entre le Pôle Santé et la population du Pays-d'Enhaut, le Conseil de Fondation et la Direction assurent qu'il y aura d'autres séances à l'avenir, afin de maintenir une communication à long terme et de tenir informée la population sur les futurs projets et prestations de l'hôpital. Ils rappellent aussi que toutes demandes ou insatisfactions peuvent être adressées directement au PSPE, qui en analysera le contenu et prendra contact avec la personne concernée.

Les présentations des conférenciers peuvent être consultées sur le lien suivant: www.pspe.ch
Simon Walther

1. Le Pôle Santé est-il opérationnel?

Pour le moment, nous nous sommes attelés à créer des ponts entre ces différentes entités en proposant, par exemple, des formations communes ou l'élaboration des parcours de patients. L'obligation d'utiliser plusieurs systèmes de gestion du personnel et le fait que les collaborateurs du CMS ne se trouvent pas encore sur le site de l'Etambeau compliquent la coordination, mais cette situation devrait se résoudre dans le futur.

Dans un contexte de pénurie globale de professionnels de santé, proposer des postes de travail stables et attractifs est une priorité pour notre institution. Le Conseil de Fondation a renforcé le Service des ressources humaines et la direction des soins a été réorganisée afin d'offrir un meilleur soutien au personnel.

Les collaborateurs de tous les secteurs du PSPE sont soumis à la même Convention collective de travail dans le secteur sanitaire parapublic vaudois (CCT SAN-VD).

Notre point faible est, sans conteste, la grille salariale à laquelle notre établissement subventionné est soumis. Cette grille est malheureusement bien inférieure à celle appliquée dans les cantons voisins, au CHUV et à l'HRC. Le personnel en fin de carrière a été spécifiquement impacté par l'augmentation des déductions liées aux primes d'assurances et surtout à la non prise en considération de la pleine compensation du renchérissement dictée par le Conseil d'Etat. Comme nous n'avons aucune marge de manœuvre dans ce domaine nous recherchons d'autres solutions pour maintenir un climat de travail favorable et respectueux des collaborateurs.

2. L'accueil et les urgences?

La qualité de l'accueil au sein de notre établissement et en particulier aux urgences est une priorité. Pour cela, nous avons renforcé notre équipe à la réception et complété l'équipe médicale par un nouveau Médecin chef de clinique. Dans un but d'amélioration continue, nous faisons partie d'un collectif de travail des hôpitaux vaudois pour l'amélioration de la communication. Pour nous aider à poursuivre ce travail d'amélioration, nous invitons les usagers insatisfaits à se signaler à la direction. Notre équipe debriefe chaque situation problématique ou qui aurait pu le devenir afin d'améliorer les prises en charge.

3. Davantage de médecins de famille?

Cette problématique nous inquiète depuis de nombreuses années et toutes les régions rurales de Suisse souffrent du même mal.

Le cabinet médical de groupe a sa propre identité juridique, indépendante du Pôle Santé avec lequel il collabore très étroitement.

Le Pôle Santé offre des solutions attractives pour l'installation de médecins au sein du cabinet (cabinets médicaux à des loyers modestes et des prestations telles qu'une radiologie et un laboratoire d'analyse performant). De concert avec le Collège des médecins et les représentants des communes au Conseil de Fondation, une réflexion est en cours pour améliorer l'attractivité de la région et motiver de nouveaux médecins à nous rejoindre.

4. Rouvrir le bloc opératoire?

Nous avons mandaté notre chirurgienne et notre équipe technique pour réaliser les aménagements qui permettront de rouvrir, dès que possible, notre salle d'opération afin de réaliser de petites interventions. →

Nous cherchons également une solution pour reprendre les endoscopies digestives dans d'autres locaux car les normes ont beaucoup évolué dans ce domaine ces dernières années. Les études de faisabilité dans le bâtiment actuel sont particulièrement complexes mais elles sont en cours. Leurs réalisations dépendront toutefois des moyens financiers promis par les Amis de l'hôpital.

5. Quelle chirurgie au PSPE maintenant ?

Afin de garantir un maximum de prestations sur le site du Pôle Santé, nous avons plusieurs conventions de collaboration médico-chirurgicale en vigueur, principalement avec l'HRC. Grâce à ces conventions nous pouvons garantir le maintien des consultations pré et post opératoires ainsi que les hospitalisations de réadaptation au Pays-d'Enhaut.

Pour le choix de l'hôpital, tout comme avant, ce n'est qu'une fois le diagnostic posé à Château-d'Ex que le choix du lieu de traitement sera décidé.

Le PSPE continuera de proposer une vaste gamme de prestations hospitalières, ambulatoires, d'hébergement et de soins à domicile telles que des lits d'hospitalisation en médecine, en réadaptation et suite de traitement, en chirurgie non interventionnelle, en soins palliatifs en attente de placement.

Dans le domaine ambulatoire, nous proposons des urgences 24h/24, une polyclinique, de la dialyse, des traitements oncologiques ambulatoires, un laboratoire, un service de radiologie, de la physiothérapie ainsi que plusieurs médecins et infirmiers spécialistes (cardiologie, gynécologie, urologie, gastroentérologie, chirurgie générale, orthopédie, ORL, diététique, traitement des plaies et cicatrisation, diabétologie et dermatologie). Nous sommes en train de préparer une nouvelle consultation d'ophtalmologie.

Nous poursuivons notre mandat d'hébergement des personnes âgées dans notre tout nouvel EMS Résidence Les Gentianes et notre intention est de renforcer notre service de soins à domicile afin de répondre au mieux aux souhaits des bénéficiaires de rester le plus longtemps possible chez eux.

En attendant la reconstruction du bâtiment hospitalier, nous cherchons une solution provisoire pour la reprise des endoscopies digestives à Château-d'Ex. Il n'y a aucun changement pour les autres prestations, que ce soient pour la dialyse, la physiothérapie ou les traitements ambulatoires pour les maladies cancéreuses.

6. Les partenariats avec les communes et les privés

Pour imaginer un partenariat avec une entité privée, telle qu'une clinique, il faudrait qu'il y ait un intérêt commercial et les projets initiés ces dernières années n'ont jamais aboutis.

Au sujet de l'aide des communes, nous avons déjà reçu leur soutien pour la mise aux normes de l'hélistation et la Commune de Château-d'Ex investit plus d'un million et demi pour la création d'une route d'accès et la construction de places de parc sur le secteur de l'Etambeau.

Le Conseil de Fondation a entendu les demandes faites lors de la séance d'information du 2 mars dernier et nous adresserons aux communes ainsi qu'aux Amis de l'hôpital les demandes de soutien financier pour les prestations déficitaires qui ne seront pas soutenues par l'Etat. La situation de déficit chronique de nos prestations hospitalières ne peut plus durer. C'est pourquoi le Département de la santé et de l'action sociale a mandaté des spécialistes pour nous aider à revoir notre business plan en fonction de notre planification stratégique et des indications de santé publique reconnues scientifiquement.

7. Vers un nouvel hôpital ?

Le choix de l'entreprise qui nous aidera à mettre en place le concours d'architecture obligatoire pour ce type d'investissement est en cours. La complexité de ce programme sera de construire un nouvel hôpital sur le site de l'Etambeau, tout en maintenant l'ensemble de nos prestations. Si aucun obstacle ne venait à l'empêcher, nous devrions débiter les travaux de reconstruction en 2025.

8. Les besoins en soins et santé de la région

Effectivement, pour préparer la stratégie du PSPE pour les 10 prochaines années, le Conseil de Fondation et la direction du Pôle Santé se sont appuyés sur une étude quantitative et qualitative des besoins en santé pour le Pays-d'Enhaut. Pour ce faire, nous avons organisé quatre focus groups (1. Représentants de la population - 2. Personnalités politiques - 3. L'ensemble du corps médical - 4. Partenaires de soins de la région). C'est en tout une cinquantaine de personnes qui nous ont fournis de précieux renseignements en lien avec les besoins en santé de la population. Ces informations nous ont permis de définir cinq options stratégiques dont le maintien de la chirurgie et l'intégration du CMS ainsi que quatre projets stratégiques détaillés ci-dessous.

Premièrement, nous voulons **transformer les services de santé** du Pays-d'Enhaut selon un modèle de soins intégrés. Cette transformation de la médecine est principalement due au vieillissement de la population ainsi qu'au caractère chronique et multiple de leurs problèmes de santé. Ce modèle a comme principal objectif de maintenir la population en bonne santé et de renforcer les interactions entre les différents intervenants afin d'éviter des soins inutiles et coûteux.

Deuxièmement, nous voulons développer une **démarche participative et intégrative** impliquant la population et les partenaires. Pour cela, nous allons poursuivre la mise en place des focus groups, initiés par notre recherche des besoins en santé de la population, que nous élargirons certainement du côté du Saanenland et de l'Intyamont voisins. Ce thème a également comme vocation d'intensifier notre communication avec la population et les partenaires.

Troisièmement, nous voulons **créer les conditions économiques** nécessaires à la transformation de nos services. Grâce à l'aide de notre canton, nous pourrions revoir totalement notre business plan et contrôler nos prestations en nous assurant qu'elles correspondent bien aux besoins en santé de la population, que nous avons toutes les autorisations légales pour les faire, que nous possédons les équipements et le personnel médico-infirmier nécessaire et, pour finir, que nous avons la capacité financière de couvrir son déficit.

Enfin, nous voulons **transformer nos infrastructures**. Cet objectif a déjà débuté avec la reconstruction de notre nouvel EMS Résidence Les Gentianes et avec la mise aux normes de notre place d'atterrissage pour hélicoptère. Nous avons également décidé de faire de menus travaux dans l'ancien bâtiment de Praz-Soleil pour y accueillir notre Centre d'Accueil Temporaire et pour rapatrier le personnel du CMS sur le site de l'Etambeau.

9. Les nouvelles prestations en 2023-2024

Il n'y a aucune volonté de diminuer la liste des prestations déjà fournies au Pôle Santé, bien au contraire. Toutefois, nous ne sommes pas totalement maîtres de la situation. Comme rappelé plus haut, il faudra qu'elles répondent toujours aux besoins, qu'elles soient légalement autorisées, que nous ayons la capacité à toutes les fournir et que leurs déficits soient comblés d'une manière ou d'une autre.

10. Les collaborations régionales

Les collaborations avec la Fondation Cogest'ems, le Service d'ambulances du Chablais et des Alpes vaudoises, la Fondation de Nant, le cabinet de médecins de groupe et la pharmacie restent d'actualité et seront même intensifiées au cours des prochaines années. Notre volonté est de renforcer la cohésion avec l'ensemble des prestataires de santé de la région, voire avec les régions voisines.

11. Les actions de prévention de la santé

Nous désirons développer prioritairement des prestations de promotion de la santé et prévention dans les domaines du diabète, de l'alcool ainsi que du dépistage des cancers du sein et du colon. Un modèle de financement de ces actions doit être établi avec le Canton. Il est important de rappeler que les communes ont également un rôle à jouer dans la promotion de la santé. Toutes les actions favorisant le lien social, comme le projet « Seniors et Paysages », ont un impact important sur la santé des citoyens.